

ligne de conduite qu'ont toujours eue les sociétés pétrolières qui ont fait des bénéfices tellement fantastiques au Moyen-Orient.

L'*Aramco* dispose de dizaines de millions de dollars que ses services publicitaires peuvent employer à répandre la crainte de la Russie. Elle cherche à nous persuader que la Russie constitue le danger immédiat, alors qu'elle veut dire, au fond, que c'est la *Shell Oil* qui est l'ennemi dans cette partie du pays. J'ignore pourquoi l'*Aramco* s'inquiète tant au sujet de la *Shell Oil*, car elle a le dessus. Il est intéressant de savoir comment le tableau de la production pétrolière au Moyen-Orient s'est modifié. En 1945, le Royaume-Uni y produisait environ 80 p. 100 de pétrole et les États-Unis, 15. Aujourd'hui, grâce, dans une large mesure, à l'aide du département d'État, la production anglaise est tombée à 30 p. 100 et la production américaine est montée à 55 p. 100. Il est évident qu'on force le Royaume-Uni à céder la place. L'*Aramco* est souveraine et elle s'abrite derrière la menace de l'infiltration communiste.

Nous savons les bénéfices élevés que réalise l'industrie pétrolière. Je me demande quelle a été la part de l'*Aramco* dans la visite récente du roi de l'Arabie Saoudite aux États-Unis. Peu de potentats, peu de rois ou peu de chefs d'État ont été l'objet, à Washington sinon à New-York, d'un accueil aussi royal que celui que le président des États-Unis a réservé au roi Saoud, qu'il est allé accueillir à l'aéroport.

Peut-être le président des États-Unis avait-il vu la déclaration que le roi allait faire devant l'ONU et l'avait-il approuvée, parce que voici ce que le roi de l'Arabie Séoudite a dit devant l'ONU:

Nous croyons aux valeurs humaines et spirituelles. Nous sommes les défenseurs des principes de la morale, de la liberté et de la dignité de la personne humaine.

Eh bien, examinons cela au regard des réalités. Sa Majesté dit qu'il croit aux valeurs humaines. Pourquoi alors fait-il jeter dans des trous remplis de scorpions les ouvriers qui font la grève? Cela a été prouvé par le Bureau international du travail. Sa Majesté peut fort bien parler de valeurs spirituelles, mais il se préoccupe aussi, de toute évidence, des valeurs matérielles parce que, alors qu'il dépense 23 millions de dollars par année au titre des cadillacs, des concubines et autres effets de la maison royale, il ne consacre que 10 millions par année à l'hygiène, à l'instruction et au bien-être de ses sujets. Sa Majesté peut prétendre défendre les principes de la morale. Je suis sûr qu'il les défend énergiquement parce que, dans son pays, \$500 peuvent acheter une attirante jeune esclave. Vu que \$500 sont au delà de tout ce que la grande majorité

de son peuple peut rêver de ramasser, je suppose qu'il tient ses sujets à l'abri de la tentation en les gardant dans la pauvreté. Sa Majesté parle de la liberté et de la dignité de la personne humaine. Il veille à la défense de la liberté et de la dignité de l'homme, dit-il. Il y va d'une main un peu lourde, sans doute, car 40 p. 100 de ses sujets ont la syphilis, 70 p. 100 un trachome et la plupart mourront avant d'avoir atteint 33 ans.

L'an dernier le premier ministre (M. St-Laurent) nous a dit qu'il lui était arrivé d'être scandalisé de l'attitude des grandes puissances. J'espère bien qu'il soit tout aussi scandalisé de ces choses que nous le sommes nous-mêmes. C'est d'ailleurs là peut-être l'une des raisons pour lesquelles nous nous opposons à ce qu'on dorlote ainsi les monarques arabes. Il serait bon de ne pas nous laisser induire en erreur par la propagande des grandes sociétés pétrolières grâce à qui ces monarques conservent leur trône. Malgré ces sociétés pétrolières, malgré les nations arabes, malgré la haine qui persiste là-bas, l'Israël, je le répète, a le droit à la vie. Il a le droit d'être libéré de cette menace perpétuelle d'étranglement qui pèse sur lui. Et pourtant pendant plusieurs années on a empêché ce pays, contrairement, j'en suis sûr, au droit international, d'utiliser le golfe d'Akaba.

Peut-être les Égyptiens eux-mêmes ne sont-ils pas tellement fixés sur la situation juridique, mais, à un moment, ils semblaient l'être. En effet, il y a sept ans, en janvier 1950, le gouvernement égyptien réaffirmait sa reconnaissance du détroit de Tiran. Qu'on me permette de citer le point de vue du gouvernement égyptien:

Il y a sept ans exactement, le 28 janvier 1950, le gouvernement égyptien réaffirmait qu'il reconnaissait au détroit de Tiran son caractère de cours d'eau international.

Dans une note remise à l'Ambassadeur des États-Unis au Caire, le ministre des Affaires étrangères de l'Égypte a déclaré que l'occupation de Tiran et de Sanafir, les deux îles qui gardent l'entrée du golfe d'Akaba, "n'ayant aucunement pour objet de nuire, de quelque façon que ce soit, à la circulation pacifique des navires dans le bras de mer qui sépare ces deux îles de la côte de la péninsule de Sinaï en Égypte, il va sans dire que ce passage, le seul qui soit praticable, restera libre comme par le passé, conformément à la coutume internationale et aux principes reconnus du droit international".

Si cette attitude était conforme au droit international il y a sept ans, elle l'est encore sans doute aujourd'hui; j'espère donc que la question sera soumise au tribunal international de justice et que, lorsque ce tribunal aura rendu sa décision,—je suis sûr qu'elle sera conforme à cette première déclaration de l'Égypte,—le droit de passage dans le canal sera reconnu à tous.